

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**EN DATE DU 22 JUIN 2015 à 20h15**

**Convocations du 17 JUIN 2015**

➤ **Présents tous les conseillers en exercice sauf M. Florian GAIFFE**

**Secrétaire : Jérôme CHABOD**

---

**1. DELIBERATION : Motion de soutien à l'Association des Maires de France contre la baisse des dotations pour les communes.**

Le projet de loi NOTRe veut réduire la liberté d'action des élus locaux. Le conseil municipal décide de soutenir l'Association des Maires de France et donc vote à l'unanimité la « Motion pour la sauvegarde des libertés locales ».

**2. DELIBERATION : Vente des tables de la salle des fêtes.**

Le Conseil Municipal décide d'attribuer 2 tables maximum par personne, selon la liste établie et l'ordre des inscriptions. Le prix des plus anciennes tables est fixé à 5 € et les plus récentes à 10 €.

**3. Rénovation de la salle de classe jouxtant le préau.**

Le déménagement est assuré par l'équipe municipale (04.07.2015). Les travaux débuteront début juillet.

**4. Comptes- rendu**

➤ Cadre de vie environnement :

- ❖ Les 2 cendriers à proximité de l'école ont été fixés. Cette installation est provisoire et sera revue lors de la réalisation de travaux plus conséquents. Deux cendriers sont installés vers les salles des fêtes (grande et petite).
- ❖ L'installation de la table de ping-pong est prévue pour fin juin. La dalle sera réalisée par les employés communaux. La table sera livrée dans le courant de la dernière semaine du mois de juin.

➤ Déneigement

- ❖ Le contrat a été résilié par le déneigeur.
- ❖ Un nouveau contrat a été établi et sera envoyé à plusieurs sociétés susceptibles d'assurer ce service pour les 3 prochains hivers.

**5. Questions diverse**

- ❖ Les cours de gymnastique prendront fin mardi 30 juin 2015. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord pour renouvellement de la mise à disposition de la salle pour la saison prochaine.
- ❖ La voiture stationnée depuis plusieurs semaines à côté de l'école sera évacuée au plus tard début juillet. De nombreuses démarches ont été entreprises et seront poursuivies pour résoudre cette situation.

### Rappels de quelques informations importantes :

- ❖ ***Vous avez 16 ans***, n'oubliez pas de venir vous faire recenser au secrétariat de mairie muni de votre carte d'identité et du livret de famille. Sans ce document, vous ne pourrez pas vous inscrire aux examens (*permis de conduire, BAC, etc.*)
- ❖ Nous vous rappelons que dans la commune 3 colonnes de tri sont à votre disposition :
  - Rue des Avelines
  - Rue des écoles (devant les salles des fêtes)
  - Rue Le Frêne.

Nous vous demandons de ne rien entreposer aux pieds des colonnes et de faire l'effort de vous déplacer pour déposer vos déchets recyclables dans les autres colonnes offrant encore une possibilité de dépôt. Ces emplacements doivent restés propre et accessibles.

- ❖ Un arrêté préfectoral a été pris pour limiter l'usage de l'eau sur l'ensemble des communes du département. Il est notamment interdit d'arroser la pelouse, de remplir les piscines, de laver les voitures. Ce document peut être consulté sur le tableau d'affichage de la mairie.
- ❖ Les nouveaux horaires d'ouverture du secrétariat :
  - Lundi matin de 8h00 – 12h00
  - Mercredi de 8h00 – 12h00 et de 13h00 – 18h00
  - Vendredi matin de 8h00 – 12h00